

XXVII^e BIENNALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

PARIS 14-16 SEPTEMBRE 2017

Choisir la langue française dans les études :

quelle qualité, quelle maîtrise de la langue actuellement, chez les étudiants, à l'université ?

Line SOMMANT, Professeur associée à l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle/UFR Arts et Médias

Introduction

Par le thème de cette Biennale, il est entendu que le *choix de la langue française* est fait par rapport à d'autres langues, notamment l'anglais ou l'anglo-américain. Par conséquent, il s'agit d'adhérer à des valeurs, à une histoire, à un esthétisme parfois, à la clarté et à la précision - reconnues par tous -, voire à une identité et à une unité de communication représentées par la langue française. Les raisons de ce choix sont diverses. Elles sont traitées au cours de la XXVII^e Biennale par de nombreux représentants de la francophonie venus de plusieurs continents.

Choisir la langue française, oui, mais quelle langue ?

Il est utile de définir de quelle langue l'on parle en France. En effet, les étudiants français n'ont pas vraiment à faire le choix du français puisque c'est leur langue maternelle et leur langue officielle. Celui-ci est fait d'avance. Ils optent le plus souvent, en seconde langue, pour l'anglais qui leur ouvre la porte de l'international.

En revanche, bon nombre d'étudiants étrangers ont fait le choix de notre langue en venant en France faire leurs études.

Ces deux catégories se trouvent confrontées à des difficultés face à notre langue. Les jeunes Français, pour différentes raisons que nous étudierons, ont vu leur niveau baisser en expression écrite et orale sur plusieurs plans et depuis de nombreuses années. Les étudiants étrangers ont, quant à eux, des difficultés dans leur apprentissage de la langue française, de ses exceptions, ses graphies qui, tantôt respectent des règles logiques quasi mathématiques, tantôt s'en remettent à la logique du sens.

Par ailleurs, certains étudiants étrangers ne possèdent pas d'alphabet commun avec notre langue (langues arabes, slaves, chinoise, japonaise...). Ils doivent d'abord appréhender des systèmes d'écriture et de prononciation particuliers à notre langue, sans point commun avec

les leurs. Toutefois, ils se trouvent dans un premier apprentissage. Bien souvent, ils ont d'abord étudié la langue française en deuxième - voire en troisième ou quatrième - langue durant peu ou beaucoup d'années (il n'y a aucune moyenne en ce domaine) avant d'arriver en France pour faire leurs études.

1.

L'apprentissage de la langue française par les jeunes Français : le niveau baisse à l'écrit

En général, les jeunes Français ont suivi une scolarité où est enseigné - des cycles 1 à 4 - l'ensemble des règles d'orthographe, de conjugaison, de grammaire, avec lecture et écriture. En France, ce que l'on dénomme « premier cycle » correspond aux petite, moyenne et grande sections de maternelle (« cycle des apprentissages premiers »). Le deuxième cycle regroupe CP, CE1, CE2 (« cycle des apprentissages fondamentaux »), le troisième concerne les CM1, CM2 et 6e (« cycle de consolidation »), et le quatrième et dernier englobe les classes de 5e, 4e et 3e (« cycle des approfondissements ») depuis la rentrée 2014.

Ensuite, les étudiants français confient qu'ils ne « font » plus d'orthographe-grammaire au lycée, ce qui correspond à trois années de friche dans le domaine de la « maîtrise de la langue ». Or, s'ils n'effectuent pas de travail personnel de consolidation, certains oublient vite un bon nombre de règles.

1.

Constat en 2007

On relevait, il y a dix ans, les erreurs suivantes*, selon un axe de fréquence (du plus important au moins important), dans les copies des étudiants entrant en première année à l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle au Département Médiation culturelle :

1.

Les accents (omis ou placés à mauvais escient)

2.

Le doublement de consonnes à l'intérieur d'un mot

3.

Les accords des participes passés

4.

L'orthographe d'usage (mots appartenant à la langue usuelle)

5.

L'oral/l'écrit : écriture en style parlé et non écrit

6.

Les accords de diverses natures (genre pour les adjectifs, par exemple)

7.

L'utilisation erronée des prépositions dans une phrase (syntaxe)

8.

L'omission de mots dans une phrase ou l'oubli de voyelles dans un mot (influence des SMS)

9.

La conjugaison : la confusion d'un temps ou d'un mode avec d'autres temps ou modes ; les erreurs de désinences.

10.

Les incorrections ou impropriétés de langage (barbarismes, solécismes...)

*Il n'était pas tenu compte, dans ce classement, des erreurs récurrentes (extrêmement nombreuses) de ponctuation qui concernent toutes les copies, difficiles à quantifier avec précision.

1.

Constat en 2017 : une décennie plus tard, il existe toujours de graves lacunes en expression écrite pour les étudiants français entrant à l'université.

Voici une autre expérience, menée en janvier 2017, effectuée avant de commencer les cours de « maîtrise de la langue », à l'aide d'un test touchant à plusieurs points de la grammaire, de l'orthographe et de la conjugaison.

Les statistiques suivantes ont pu être établies :

1. Les consonnes (doubles ou non) dans des noms courants :

Pour ce qui est des doubles consonnes, on enregistre des erreurs sur des verbes fréquents : il « *aperçut* » : 70% d'erreurs (« deux p » au lieu d'un) et il *courait* (à l'imparfait de l'indicatif) 84% d'erreurs (doublement fautif du « r »).

Pour *Il « amenait »*, l'écriture est erronée dans 44% des cas (un tiers double le « m », et deux tiers le « n ») ; pour *il « souffla »*, 36% ne mettent qu'un « f ». Quant à « *apeuré* », 10% seulement commettent l'erreur de doubler le « p ».

Pour ce qui est des noms : « *trafic* » est écrit, de façon erronée, avec deux « f » à 63% (confusion avec l'anglais) ; « *agglomération* » avec un seul « g » à 44% ; pour le mot « *rafale* », 5% seulement doublent de façon fautive le « f ».

Enfin, l'adjectif « *bouffi* » est écrit avec un seul « f » dans 32% des cas.

2. Les accords de participes passés :

Les fautes d'accord de participes passés sont nombreuses et constantes. On note le problème de non-accord du participe passé - employé avec l'auxiliaire « avoir » - avec le COD placé avant à 54% ; ensuite, le mauvais accord du participe passé employé avec l'auxiliaire « être » : (ont été) « *traduits* », 62% d'erreurs ; (avaient été) « *confiés* », mal orthographié à 53%.

3. Les accents

Les accents sont l'une des pierres d'achoppement de la langue française. Par exemple, il y a 77% d'erreurs à propos d'un accent circonflexe erroné sur *dîte* en tant que participe passé.

Pour ce qui est de « à », on dénombre 27% d'oubli de l'accent grave sur la préposition à (confusion avec

a,
la forme conjuguée du verbe « avoir »).

Par ailleurs, 51% des étudiants ignorent que l'accent grave peut se mettre sur le u ; 20% seulement savent qu'il se met sur les trois voyelles

a, u

et

e,

contre 17% qui pensent qu'il ne se met que sur le

e.

4. La conjugaison

Les résultats sont en général (à quelques exceptions près) très alarmants. Dans l'ensemble, on remarque des confusions entre l'imparfait de l'indicatif, le conditionnel présent, (le doublement du « r » à certains verbes « je courrais », par exemple) ; les confusions entre -as et -

us

pour la conjugaison des verbes du 1

er

et des 2

e

et 3

e

groupes, au passé simple ; la confusion entre la terminaison des participes passés et des formes du passé simple (pour il « fallut », la terminaison en « t » est mise au participe passé « *fallu* »

, par exemple ; il en est de même pour le participe passé écrit par certains « prit » au lieu de « pris ») ; la confusion entre la 2

e

personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes du 1

er

groupe, avec celle de l'impératif présent (tu «

jettes

» et «

Jette

! »), etc.

5. La cédille sous des mots courants :

Pour deux mots très courants, on enregistre le manque de cédille : à 57% pour *commerçante* et à 45% pour

il

commençait.

En revanche, 2% d'erreurs de cédille sont faites seulement à « garçon », et 26% à « caleçons » - bien qu'il s'agisse du même cas : la cédille devant « o » pour faire le son [S]-, mais « garçon » est un terme plus fréquent.

6. Le son « g »

Beaucoup d'erreurs sont faites, par exemple, 89% placent, de façon erronée, un « u » après le « g », dans « *infatigable* ».

7. Les pronoms *tout* et *leur* :

Leur - en tant que pronom personnel devant un verbe - est mal orthographié à 31% alors que comme adjectif indéfini, on note seulement 15% d'erreurs d'accord.

Quant à *tout*, on enregistre 25% d'erreurs dans son accord en tant qu'adjectif indéfini.

8. Les pluriels des noms simples et composés :

Pour ce qui est des accords des noms composés, la maîtrise est difficile : 48% font des erreurs à des « assurances-vie » (41% accordent « vie ») ; des « ronds-points », 41% se trompent d'accord (22% à « *rond* », 18% à « *point* ») ; des « oiseaux-mouches », 31% erreurs (dont 22% n'accordent pas « *mouche* », 8,5 n'accordent pas « oiseau », 0,5 accorde « oiseau » avec un « s ») ; des « beaux-frères », 13% erreurs (10% n'accordent pas « *beau* » et 0,3% n'accorde pas « *frère* », les autres laissent les deux invariables).

Pour ce qui est des noms simples, 75% ignorent le pluriel de « soupirail » (des « *soupiraux* ») . À propos des « pneus », exception qui prend un « s » et non un « x » au pluriel, 22% emploient la graphie erronée « *pneux* » et 0,5% « pneu » ; « merguez » doit rester invariable (or, 18% écrivent « *merguezs* », 0,3 « *merguezes* », 0,3 « *mergueses*, 0,1 « *merguezzes* ») ; des « étaux » prend un « x » (12% commettent une erreur en laissant « *étau* » invariable et 0,1 en écrivant « *étaus* »).

9. Les accords des adjectifs au féminin

L'accord au féminin pluriel de l'adjectif très fréquent « laïc » entraîne 14,7% erreurs (dont 13% qui écrivent « *laïcs* » et 0,8% « *laïcques* ») ; celui de « grec » provoque 20,8% erreurs, (20% « *grecs* » et 0,8% « *greques* »)
.

10. Les accords des adjectifs de couleur et des adjectifs numériques

1.

Adjectifs de couleur

Les règles d'accord des adjectifs de couleur simples ou composés entraînent plusieurs erreurs : il y a 22, 2% erreurs sur l'accord de « bleu » (10% laissent l'adjectif invariable et 12% font une erreur d'accord en genre et non en nombre) ; 68% accordent *orange* alors que cet adjectif

doit demeurer invariable.

Quant aux adjectifs de couleurs composés : pour « bleu foncé », par exemple, on note 89% erreurs, (dont 62% accordent les deux et 18% accordent seulement « foncés », le reste accorde uniquement « bleu »).

1.

Adjectifs numéraux cardinaux

Pour ce qui est des accords de « mille, vingt » et « cent » : on constate pour « mille », 12% d'accords fautifs (« s » au pluriel) ;

10% erreurs d'accord pour « huit cents », 12% d'accords fautifs pour « quatre-vingts » (respectivement un « s » manquant à « cent » et à « vingt »).

Les erreurs de traits d'union : deux ont attaché « quatrevingt » et « dixneuf » et 69,4 % commettent une erreur de trait d'union, le plus souvent il s'agit de l'oubli du trait d'union central. Pour « cinquante et un », 20% mettent deux traits d'union (dans la « nouvelle orthographe des rectifications de 1990 », les traits d'union sont obligatoires dans tous les nombres).

Quant à « euro », 9% laissent « euro » invariable au pluriel.

II. D'autres constats déjà effectués

Loïc Drouaillière (auteur de *l'Orthographe en chute*) a fait un bilan des recherches menées en

France sur le niveau des écoliers, collégiens, lycéens et étudiants français en orthographe. Premier constat, celui-ci est en baisse. (Sources *Le Figaro*, 18/9/2015)

Entre les années 1987-2005, « *l'écart entre les élèves de 1987 et ceux de 2005 est en moyenne de deux niveaux scolaires : les élèves de cinquième de 2005 font le même nombre de fautes que les élèves de CM2, il y a vingt ans* », disent également Danièle Cogis (Maître de conférence à l'IUFM de Paris) et Danièle Mainesse (Professeur émérite en Sciences du langage de l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle), spécialistes du sujet. En classe de seconde, les copies notées 0 sur 20 à une dictée de référence sont passées de 28% à 58% de 2000 à 2008.

On compte 69% d'erreurs orthographiques supplémentaires en 20 ans.

Autres statistiques données en 2015 par le *Projet Voltaire*, premier service en ligne personnalisé de remise à niveau en orthographe : il recensait - en 2015- 2 millions d'utilisateurs. Aujourd'hui, les Français maîtriseraient 48% des règles d'orthographe contre 51%, cinq ans plus tôt.

Les élèves de collège maîtriseraient 26% des règles d'orthographe ; au lycée, ils en dominent 43% ; les salariés, par obligation, en maîtriseraient un peu plus de la moitié : 54%.

Quelles causes probables à cette baisse de niveau ?

1.

Les étudiants français qui entrent actuellement à l'université ont bénéficié de moins d'heures de cours de français

que ce soit au primaire ou au collège.

Ils ne font plus de cours en orthographe-grammaire entre la fin du collège et l'entrée à l'université.

2.

Par ailleurs, *la mémorisation a été insuffisamment stimulée* et les dictées - notamment - sont délaissées. Par conséquent, faute de pratique et d'une motivation pour mémoriser, et faute de voir l'intérêt de l'orthographe dans un contexte scolaire (et non professionnel), ils ne sont pas enclins à faire des efforts et leur niveau baisse.

1.

L'utilisation permanente des « smartphones » et des nouvelles technologies offrent le confort d'une assistance immédiate et n'aident pas à développer la mémoire ni à se concentrer.

2.

Une diminution des activités de lecture d'ouvrages. Les étudiants, à quelques exceptions près, lisent peu ou lisent des textes qui enrichissent peu leur vocabulaire et par conséquent, qui influent peu sur la qualité de leur expression écrite.

Quels remèdes ?

1. Les méthodes d'entraînement

Il existe actuellement des *méthodes d'entraînement à l'orthographe* sur Internet, particulièrement le *Projet*
Voltaire,

très prisé - entre autres - par les grandes écoles. Sortir avec un diplôme d'ingénieur qui sanctionne de hautes études scientifiques et/ou techniques est insuffisant pour occuper un

poste important. Il conviendra, quand l'élève des grandes écoles entrera dans la vie active, de communiquer par écrit et par oral. La responsabilité d'un manager, c'est non seulement d'avoir une crédibilité scientifique et technique, mais aussi de pouvoir communiquer avec son équipe, sa hiérarchie - en interne ou en externe -, savoir animer une réunion de travail, en rendre compte par écrit aussi, synthétiser des idées, communiquer des informations et, bien sûr, bien orthographier l'ensemble. Il en va de son image et de sa crédibilité.

2.L'apport des nouvelles technologies

Les correcteurs d'orthographe sont, en règle générale, faciles d'accès. Toutefois - et l'expérience est intéressante - il faut posséder les indispensables « fondamentaux » de l'orthographe. Voici une expérience personnelle révélatrice.

« Il y a trois ans, j'avais demandé à mes étudiants, à l'occasion de l'écriture d'une « nouvelle » littéraire (effectuée en un mois, donc en quatre séances de travail), de me rendre le texte tapé et non manuscrit. Je leur avais dit qu'ainsi ils ne feraient pas de fautes grâce au correcteur d'orthographe et obtiendraient une meilleure note. Or, certaines copies ont été de réels « désastres » orthographiques comptabilisant jusqu'à plus de 50 fautes (148 étant le record). »

Comment expliquer cela ? Les étudiants ne sauraient-ils pas utiliser le correcteur d'orthographe ? Ne connaîtraient-ils pas la forme orthographique correcte des mots et, par conséquent, ignoreraient-ils, quand le mot est souligné en rouge ou en vert, la forme correcte à adopter ? Des solutions leur sont proposées, mais ils ne cliquent pas forcément sur celles qui conviennent. Comme ils butent sur de nombreux mots, ils laissent beaucoup d'erreurs. Faudrait-il, par conséquent, prévoir aussi des cours d'utilisation du correcteur d'orthographe, mais ceci, de toute façon, nécessiterait l'acquisition de fondamentaux ?

3.Les avantages et les inconvénients de l'assistance orthographique

Les correcteurs d'orthographe sont loin d'être la panacée. Certes, ils corrigent l'orthographe d'usage, mais pas toute l'orthographe. L'utilisateur doit savoir distinguer les homonymies, les paronymies, vérifier par lui-même la concordance des temps et, aussi l'accord des participes passés.

Quand on connaît assez bien l'orthographe française, le correcteur aide à aller plus vite dans sa relecture et à corriger sa copie en repérant ses erreurs et en les rectifiant. On voit rapidement l'endroit où se trouve une faute. On sait que - si notre graphie est erronée -, c'est une autre sur laquelle on hésitait qui peut être la bonne. Or, si l'on ne possède pas les fondamentaux de l'orthographe, il est difficile de trancher.

Par ailleurs, les homonymes, les paronymes sont à distinguer par l'utilisateur lui-même, car le correcteur ignore ces nuances. Il en est de même pour l'accord des participes passés.

Enfin, à l'université, les examens se font sous forme manuscrite. Les étudiants doivent disposer d'une expression écrite correcte, car ils ne bénéficient pas d'aide technologique.

4. Les autres problèmes avec la langue française : l'expression écrite

À ces erreurs d'orthographe et de grammaire s'ajoutent des difficultés rédactionnelles. L'analyse logique constitue un véritable casse-tête pour les étudiants qui ont du mal à distinguer une principale d'une subordonnée, confondent les subordonnées circonstancielles avec les propositions juxtaposées, coordonnées. Les fonctions essentielles des mots dans la phrase sont confuses. Certains imaginent qu'un mot peut être à la fois sujet et complément d'objet, d'où des erreurs récurrentes de syntaxe, de ponctuation, d'accord, etc.

En plus de ces constats, il faut ajouter - sur le plan de l'expression écrite - des problèmes de :
Syntaxe : les phrases sans verbe, les juxtapositions intempestives avec l'emploi - à mauvais escient - de la virgule et les phrases interrogatives posent problème ; des phrases trop longues, sur le plan du style, sans lien logique souvent, sans majuscule pour en marquer le début, etc.

Vocabulaire : beaucoup d'étudiants révèlent une pauvreté lexicale, ignorent en général le sens des mots abstraits et d'autres mots à connaître (surtout ceux qui se dirigent vers un cursus culturel, tels : « génisse, trépigner, charrier (registre courant et non familier)»...)

Autres expériences : la maîtrise de la langue française dans la « Licence d'Écrivain public/Conseil en écriture professionnelle » de l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle

La difficulté à s'exprimer par écrit en langue française par toute personne (quel que soit son âge) amène à faire appel à une personne qui écrit à votre place : *l'Écrivain public*.

Le manque de vocabulaire, les difficultés en orthographe-grammaire et en conjugaison conduisent à un handicap réel, voire, pire, à un illettrisme (*2,5 millions de Français sont illettrés, d'après les statistiques de 2012*) plus ou moins important qui empêche de communiquer et de trouver une place dans la société. De plus, beaucoup de personnes se retrouvent en situation d'« *illectronisme* »

». Il s'agit d'un nouveau concept qui est la « difficulté à communiquer numériquement », ce qui amène un nouvel « illettrisme numérique » de 15% de la population française, soit 10 millions de Français touchés, n'ayant pas accès à l'information numérique. Ces deux statistiques montrent à quel point - que ce soit à l'université ou dans les entreprises privées ou publiques - la maîtrise de la langue française et les nouveaux supports numériques qui la véhiculent sont indispensables.

Or, il y a bel et bien des problèmes concernant trois points importants :

1. La maîtrise de la langue française ;

2. L'aisance à communiquer avec un destinataire ;

3. L'aptitude à manier les supports numériques chargés de véhiculer cette langue.

1.

Des solutions face à cette situation

1.

Il conviendrait de renforcer les fondamentaux en orthographe-grammaire à l'aide d'entraînement ludique (par exemple, « Orthodidact », « projet Voltaire », ou d'autres outils multimédias à venir, etc. ou par des méthodes sur papier où l'on écrit avec la main ce qui permet - pour beaucoup - de mieux retenir) et de donner des cours visant à renforcer la mémorisation. Il est nécessaire de valoriser cette matière et former des petits groupes de 12 personnes pour les remises à niveau. L'apprentissage devrait se faire de façon ludique en pratiquant si possible le « storytelling » pour favoriser la mémorisation. La notation doit tenir compte des acquis et des pistes d'amélioration à suggérer (éviter la note par simple comptage du nombre de fautes).

2.

Il faudrait remettre au lycée des cours de maîtrise de la langue pour éviter le vide qui existe entre le collège et l'université dans cette matière. Il serait nécessaire aussi d'apprendre le latin qui aide à l'apprentissage de l'orthographe et de la grammaire.

3.

Il faudrait prévoir un apprentissage des outils numériques et en particulier du correcteur d'orthographe

4.

Il faudrait aussi *favoriser la lecture chez les jeunes* pour développer leur vocabulaire et leur montrer des exemples de syntaxe (autres que celles des messages numériques courts). De plus, si l'étudiant possède une mémoire photographique, celle-ci peut l'aider à améliorer son orthographe.

Conclusion

La langue française et les nouvelles technologies évoluent en parallèle. Il y a fort à parier qu'à l'avenir, deux langues vont se détacher : d'une part, la langue française des études dites « littéraires » (présente dans les dictionnaires et les littératures), nécessaire pour se construire, raisonner, nommer des valeurs, indispensable pour s'enrichir personnellement, culturellement et psychologiquement et communiquer. La palette riche et variée du vocabulaire de cette langue-là n'est pas toujours employée dans la langue professionnelle (excepté pour certains métiers dont ceux liés à la culture). D'autre part, une langue française « professionnelle », formatée par les supports informatiques, pragmatique, précise, en phrases courtes, qui permettra de communiquer vite et bien dans les relations professionnelles tout en respectant les règles humaines de courtoisie. Il n'est pas impossible, aussi, qu'à cause des supports informatiques, l'orthographe soit obligée de muter, comme ce fut le cas au XVe siècle avec l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, pour aller vers une réelle simplification.